

qu'il serait très important d'avoir attaché à chaque école-modèle un terrain assez spacieux pour pouvoir donner des leçons pratiques sur l'horticulture et l'agriculture.

M. U. E. Archambeault dit qu'il voyait d'après la tournure de la discussion, qu'on était d'opinion que ces deux matières sont nécessaires à l'enseignement. A l'appui de ces remarques, il cita les paroles de l'honorable Premier Ministre de la Province de Québec lorsqu'il occupait la place de surintendant de l'éducation. Il parla aussi de la direction à donner à l'éducation. Il termina ses observations en parlant d'établissements de fermes-modèles en rapport avec les écoles normales, comme étant un excellent moyen de développer ces deux branches d'enseignement, et par là, de faire disparaître avec le temps la culture de routine et la remplacer par une culture perfectionnée.

M. l'abbé Godin se leva au milieu des vifs applaudissements de l'assemblée, et dit "que l'opinion de ceux avec qui il a conversé sur ce sujet, en Europe, était que cet enseignement devrait être donné partout, vu qu'il tend à développer dans la jeunesse du goût et de l'aptitude pour ces branches d'enseignement, et l'empêcher d'émigrer en la retenant attachée au sol de son pays, lequel lui fournit d'amples rémunérations chaque fois qu'il cultive d'une manière raisonnée et pratique. Entre autres pays qu'il avait visités, il a remarqué que c'est en Irlande surtout que l'établissement de fermes modèles attachées aux écoles normales est le plus en vigueur et le mieux suivi. Il voyait avec plaisir que cette association s'occupait d'un sujet aussi important et que les membres de cette association lui paraissaient tous désireux d'en voir l'application faite par le gouvernement aussitôt que possible."

Vu l'importance de ce sujet de discussion, il fut encore remis à la prochaine conférence, qui aura lieu le dernier vendredi du mois de janvier prochain.

M. Harman proposa alors, secondé par M. Gélinas, que des remerciements fussent votés à M. l'abbé Godin pour ses paroles d'encouragement et ses bons avis, et aussi à M. Caron pour son intéressante lecture.

Après quoi, sur motion de M. Malette, secondé par M. O'Donahoe, l'assemblée s'ajourna.

D. BOUDRIAS,
Sec., Pro temp.

Trente-huitième Conférence des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Laval, Séance du 27 Aout 1869.

Furent présents : F. E. Juneau et Ed. Carrier, Ecr., Inspecteurs d'écoles, MM. Ls. Lefebvre, vice-président, N. Lacasse, J. B. Cloutier D. McSweeney, B. Pelletier, A. Esnouf, Joseph Prémont, Joseph Pelletier, S. Fortin, J. O. Couture, And. Miller, Ls. Lamarre, G. Labonté, H. Rousseau, Joseph Létourneau et quelques élèves maîtres de de l'École Normale.

Le Secrétaire donna lecture des procédés de la dernière séance qui furent approuvés.

On procéda ensuite à l'élection des officiers pour l'année suivante et le résultat fut comme suit :

Président, M. Louis Lefebvre ; Vice-président, M. Bruno Pelletier ; Secrétaire, M. Joseph Létourneau ; Trésorier, M. J. B. Cloutier ; Conseillers, MM. F. X. Toussaint, N. Lacasse, N. Thibault, J. Pelletier, D. McSweeney, Ls. Lamarre, And. Miller et S. Fortin.

M. J. B. Cloutier, professeur à l'École Normale, fit un discours très intéressant sur l'histoire de l'arithmétique, les progrès qui ont été faits dans cette science dans les différents âges depuis l'invention des chiffres par les Arabes.

L'Association discuta le sujet fixé pour cette séance : " Quel est le moyen de rendre l'enseignement attrayant pour les enfants, afin de les engager à fréquenter les écoles plus régulièrement." Après quelques débats auxquels prirent part, MM. les inspecteurs Juneau et Carrier, MM. N. Lacasse, Pelletier, Cloutier, Prémont et Létourneau, un des membres proposa le résumé suivant qui fut adopté :

Pour que l'enseignement soit attrayant et agréable, l'instituteur doit faire en sorte que sa classe ne soit pas considérée comme un temps d'esclavage, de soucis, de crainte, de dégoût.

Tout système d'enseignement qui ferait haïr l'étude, ne peut être bon.

Voici comment on pourrait rendre l'enseignement agréable et attrayant :

1o. Pour les jeunes élèves, leur montrer l'étude sous des couleurs riantes ; leur offrir des amusements et non une tâche pénible ; leur sourire, les encourager, et ne jamais les maltraiter ni les effrayer ; éviter, sur toute chose, qu'ils puissent associer l'idée de l'étude avec celle de l'ennui ; en un mot, les instruire en amusant, et les amuser pour les instruire.

2o. Pour les élèves en général, l'émulation employée avec tact et dirigée avec sagesse, contribue plus que toute autre chose à rendre l'étude agréable.

Pour mettre en jeu l'émulation au profit de l'enseignement, il faut :

1o. Laisser agir l'intelligence des enfants, en les questionnant pour leur faire atteindre et saisir d'eux-mêmes ce qui est à leur portée, ne se hâtant pas de leur dire ce qu'ils peuvent découvrir ; les questionner quelquefois de manière à leur faire croire qu'ils ont deviné ce qui leur a été enseigné ;

2o. Encourager la timidité et réprimer la présomption, en faisant éprouver quelques échecs au fort et en préparant un succès au faible ;

3o. Ne récompenser que les élèves qui le méritent, soit par des bons points, des images ou des livres ; infliger bien rarement des punitions corporelles ;

4o. Egayer de temps en temps ses élèves par des anecdotes instructives et morales, pour les récompenser d'un bon travail, d'une bonne conduite.

Proposé par M. N. Lacasse, secondé par M. J. B. Cloutier il est

Résolu : Que les membres de cette association désirent exprimer à l'Honorable P. J. O. Chauveau, leur plus vive reconnaissance pour avoir fait nommer membre du Conseil de l'Instruction Publique Sa Grandeur Monseigneur Jean Langevin, Evêque de Rimouski.

Que Sa Grandeur Monseigneur Jean Langevin, Ancien Principal de l'École Normale Laval, par son zèle incessant pour l'éducation, par les nombreux services et les conseils paternels que lui doit cette association, s'est assuré la confiance et la gratitude du corps enseignant ;

Que Sa Grandeur daigne accepter les félicitations les plus sincères pour sa nomination au poste honorable auquel Elle vient d'être appelée, et qu'en continuant à promouvoir, au Conseil de l'Instruction Publique, les intérêts de l'Education en général, elle daigne s'y occuper particulièrement de l'amélioration du sort des instituteurs, de la caisse d'économie, du choix des livres pour l'usage des écoles communes.

M. l'Inspecteur Juneau présente à l'association un exemplaire d'un ouvrage intitulé, " A compendium of Mental Arithmetic," qui est une traduction de son " Traité de calcul mental."

M. N. Lacasse, secondé par M. J. Létourneau, propose et il est

Résolu : Que cette association accepte avec reconnaissance un exemplaire de cet ouvrage et désire que cette traduction du " Calcul Mental " de M. Juneau, faite par lui-même, soit généralement adoptée dans les écoles où l'on enseigne l'anglais comme ce dernier l'est déjà dans la plupart des écoles françaises.

M. B. Pelletier propose, secondé par M. G. Labonté et il est

Résolu : Que des remerciements soient votés aux officiers sortant de charge.

Il est aussi décidé, qu'à l'avenir, des circulaires seront envoyées aux membres de cette association pour les informer du jour où auront lieu ses séances.

Les sujets suivants seront discutés à la prochaine conférence :

- 1o. Les caisses d'épargnes en faveur des Instituteurs.
- 2o. Nos Conférences, moyens d'y attirer un plus grand nombre de membres.
- 3o. Ecoles de garçons tenues par des institutrices.

F. E. Juneau et Ed. Carrier, Ecr., Inspecteur d'écoles et M. J. Prémont se sont inscrits comme devant traiter le premier sujet, MM. J. Létourneau et B. Pelletier parleront sur le second et M. N. Lacasse sur le troisième.

Les membres de l'Association sont, en général, priés de se préparer à traiter ces différents sujets.

L'assemblée s'ajourna au dernier samedi de Janvier prochain, à neuf heures du matin.

LOUIS LEFEBVRE,
Président.
JOSEPH LÉTOURNEAU,
Secrétaire.

Rapport du Ministre de l'Instruction Publique de la Province de Québec, pour l'année 1867, et en partie pour l'année 1868.

A Son Excellence l'Honorable
SIR NARCISSE FORTUNAT BELLEAU,
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence mon rapport sur l'état de l'Instruction Publique dans la Province de Québec, pour l'année 1867.